



Chambre de Commerce  
et d'Industrie du Bénin

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BENIN

ÉLECTION DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE CONSULAIRE

Scrutin du 18 décembre 2019



## CONDITIONS REQUISES POUR ETRE ELECTEUR ELECTION NIVEAU REGIONAL

Pour être électeur au niveau régional, il faut :

1. Etre Opérateur économique, personne ou entité exerçant dans les secteurs du Commerce, de l'Industrie ou des Prestations de services ;
2. Exercer la fonction de direction de l'entreprise ou détenir un mandat signé du représentant légal en ce qui concerne la personne morale ;
3. Etre inscrit au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ou à tous autres registres ou tableaux institués pour leurs professions ;
4. Etre en activité sur le territoire national depuis au moins deux (02) ans à la date de convocation du corps électoral ;
5. Etre à jour de ses cotisations à la CCIB au titre de l'année 2019.

**NB** : *Les opérateurs économiques exerçant leurs activités sous forme de personne morale sont représentés par la personne physique exerçant la fonction de direction de l'entreprise ou tout mandataire dûment désigné par la personne morale.*